

Résolution sur la République démocratique du Congo: affrontements dans les zones frontalières orientales de la RDC

2008/2657(RSP) - 23/10/2008

L'Assemblée a tenu un débat, conformément à l'article 115 du Règlement (débats sur des cas de violation des droits de l'Homme, de la démocratie et de l'État de droit), sur les affrontements dans les zones frontalières orientales à la République démocratique du Congo.

Le débat a été suivi du vote d'une proposition de résolution.